

ÉGAUX SANS EGO
FICHE D'ACTIVITÉS

Paroles d'ordi d'ados

CANOPÉ

Niveau

Cycle 3, EMC :

- le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres (« respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes ») ;
- la sensibilité : soi et les autres (« respecter autrui et accepter les différences »).

Cycle 4, EMC : le jugement : penser par soi-même et avec les autres (« expliquer les différentes dimensions de l'égalité, distinguer une inégalité d'une discrimination »).

Objectifs

- Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.
- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

Déroulement des séances

PREMIÈRE SÉANCE : LES REPRÉSENTATIONS DE L'USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX

DURÉE : 1 HEURE

- Lecture individuelle en classe de la bande dessinée (question 1 – 10 minutes).
- Exploitation collective du support : analyse en binômes mixtes de l'histoire de la BD (questions 2 et 3 – 40 minutes).

Compétences : élaboration des représentations initiales et acquisition d'éléments pour réflexion.

SECONDE SÉANCE : LES BASES DE LA CULTURE SOCIALE NUMÉRIQUE

DURÉE : 1 HEURE

- Exploitation collective et approfondissement du support : élaboration d'une charte du bon usage des réseaux sociaux (question 4 – 50 minutes).

Compétences :

- conceptualisation des notions de responsabilité individuelle et collective, des règles sociales numériques ;
- confrontation avec les représentations initiales pour se construire une culture sociale numérique.

Activités

PREMIÈRE SÉANCE : LES REPRÉSENTATIONS DE L'USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX

DURÉE : 1 HEURE

Question 1 : lisez de manière individuelle la bande dessinée proposée qui s'intitule *Paroles d'ordi d'ados*. Prenez en notes au maximum trois réactions, situations ou réflexions qui vous touchent en expliquant pourquoi.

.....

.....

Question 2 : par binômes, mixtes si possible, recherchez et identifiez les erreurs des différents personnages de l'histoire à l'aide du tableau suivant. Proposez un choix alternatif à chaque fois.

ERREURS	EXPLICATION	CHOIX ALTERNATIF
Il/Elle fait...	Parce que...	Il/Elle aurait dû plutôt faire...
.....
.....
.....

Question 3 : par binômes, mixtes si possible, recherchez et identifiez les bons choix des différents personnages de l'histoire à l'aide du tableau suivant. Proposez un choix alternatif à chaque fois.

BONS CHOIX	EXPLICATION	CHOIX ALTERNATIF
Il/Elle fait...	Parce que...	Il/Elle aurait dû plutôt faire...
.....
.....
.....

SECONDE SÉANCE : LES BASES DE LA CULTURE SOCIALE NUMÉRIQUE

DURÉE : 1 HEURE

Question 4 : après avoir étudié les erreurs et les bons choix soulevés par cette histoire, élaborez une charte du bon usage des réseaux sociaux. Confrontez cette charte avec vos représentations initiales (question 1).

.....

.....

Pistes de corrections

QUESTION 1

Une lecture individuelle permet à l'élève de ne pas interagir immédiatement avec ses camarades. La prise de notes de ses réactions doit rester personnelle afin de ne pas être éventuellement stigmatisée par les camarades. La notion de liberté de penser est ici fondamentale.

La mise en perspective de ces premières impressions se fera en fin d'étude (question 4).

QUESTION 2

ERREURS	EXPLICATION	CHOIX ALTERNATIF
Solène s'est photographiée nue et a envoyé cette photo à un garçon.	Parce qu'elle voulait lui plaire et elle lui faisait confiance. Elle était naïve et imprudente.	Elle aurait dû plutôt refuser. On doit pouvoir refuser de se conformer à la pression d'un groupe, d'une mode ou d'une personne. La réflexion autour de ses limites personnelles permet des choix plus satisfaisants.
Marc a envoyé la photo de Solène à Christopher.	Parce qu'il voulait faire le malin auprès de ses copains.	Il aurait dû garder cette photo intime pour lui.
Christopher a envoyé cette photo à d'autres copains du réseau social.	Parce qu'il a voulu se moquer.	Il aurait dû garder cette photo intime pour lui et expliquer à Marc qu'il ne faut pas diffuser ce genre de photos.
Tous ceux qui ont vu cette photo, même ses copines, ont cessé de parler à Solène, l'ont exclue et se moquent d'elle.	Parce qu'ils se limitent à la photo et la réputation amplifiée par le réseau social.	Ils auraient tous mieux fait de s'insurger et d'aller demander des explications à Solène. Il s'agit de la responsabilité de chacun, d'une forme d'éthique. La citoyenneté débute par de telles actions.

QUESTION 3

BONS CHOIX	EXPLICATION	CHOIX ALTERNATIF
Solène prévient un adulte de sa détresse.	Parce qu'elle va mal et a honte.	Elle aurait pu plutôt se taire mais elle aurait été plus mal.
Solène explique sa mésaventure devant ses camarades.	Parce qu'elle a confiance en son professeur d'informatique et qu'elle veut sortir de cette situation.	Elle aurait pu plutôt se taire et aller de plus en plus mal. Cet enfermement en cas de mal-être peut mener au suicide.
Les copines de Solène lui parlent de nouveau et s'excusent de leur attitude.	Parce qu'elles ont compris la détresse de Solène et leur méprise.	Elles auraient pu continuer à être médisantes et ne plus parler à Solène.
Marc s'excuse auprès de Solène et regrette ses actes.	Parce qu'il est amoureux d'elle et voit bien qu'il lui a fait du mal.	Il aurait pu ne jamais lui reparler de cette histoire.
Solène refuse de faire confiance de nouveau à Marc.	Parce qu'elle a appris de son erreur et a pris conscience que l'attitude de Marc n'était pas acceptable.	Elle aurait pu oublier totalement ce qu'il lui a fait subir, soit par déni soit par fragilité.

QUESTION 4

La charte est élaborée collectivement sous une forme choisie par les élèves ou l'enseignant. Il s'agit de montrer qu'on doit être acteur et conscient de ses actes numériques, de leurs conséquences. Les bons ou mauvais choix existent à chaque étape de l'usage des réseaux sociaux : comme dans la vie réelle, la responsabilité individuelle et collective est engagée lors de toute action numérique sur un réseau social (questions 2 et 3).

EXEMPLE DE CHARTE

Sur un réseau social, je dois :

- éviter de diffuser mes données intimes ;
- éviter de faire confiance à mes destinataires ;
- éviter de diffuser ce qui ne m'appartient pas ou qui porte atteinte à une personne ;
- éviter de fonder mon opinion sur un partage de données que je n'ai pas vérifiées.

L'élaboration de cette charte peut être l'occasion d'une relecture de la charte informatique dans le carnet de liaison. Cela permet de rappeler que les élèves usagers d'informatique sont responsables de leurs actes (à partir de 13 ans – âge légal d'inscription sur Facebook – un mineur encourt des poursuites pénales et peut être mis en garde à vue), qu'ils doivent appliquer un savoir-vivre informatique et respecter les règles juridiques en vigueur concernant :

- le respect des personnes (pas d'atteinte à la vie privée ou au secret de la correspondance, ni d'injures ou de diffamation) ;
- la protection des mineurs contre les contenus dégradants, violents ou favorisant leur corruption ;
- le respect de l'ordre public qui condamne le racisme, l'antisémitisme ou l'apologie du crime ;
- le respect du droit d'auteur des œuvres littéraires, musicales, photographiques ou audiovisuelles mises en ligne et, d'une manière générale, le respect du Code de la propriété intellectuelle.

Le rappel du cadre législatif général au cours de l'élaboration de cette charte est très fortement conseillé : l'usage néfaste des réseaux sociaux et les dérives constatées ensuite dans le cadre scolaire constituant désormais la majorité des difficultés au collège. Les réseaux sociaux ne sont pas un espace privé.

La reprise collective de la charte et la confrontation des premières impressions avec la charte élaborée doivent également permettre de mener l'élève à faire évoluer sa première position, quelle qu'elle soit. Aucun jugement de la part des camarades n'est attendu lors de cette mise en commun. Chaque élève peut ainsi souligner un point ou deux de la charte qui lui sont plus personnels que les autres, afin de mieux connaître sa vulnérabilité lors de l'usage des réseaux sociaux.

Enfin, le rappel de la loi en matière d'égalité des femmes et des hommes est mené par l'enseignant pour conclure la séance de façon constructive.

Ainsi, à l'école, le règlement intérieur des établissements stipule le principe d'« égalité des chances et de traitement entre garçons et filles » dans le même esprit que la Constitution française dans son article premier : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

C'est ainsi que la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école rappelle que « la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes se fait dès l'école primaire. Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexuelle ni violence. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel. »

Le rappel des textes en vigueur à l'école est disponible sur la plateforme « Outils égalité filles-garçons ».